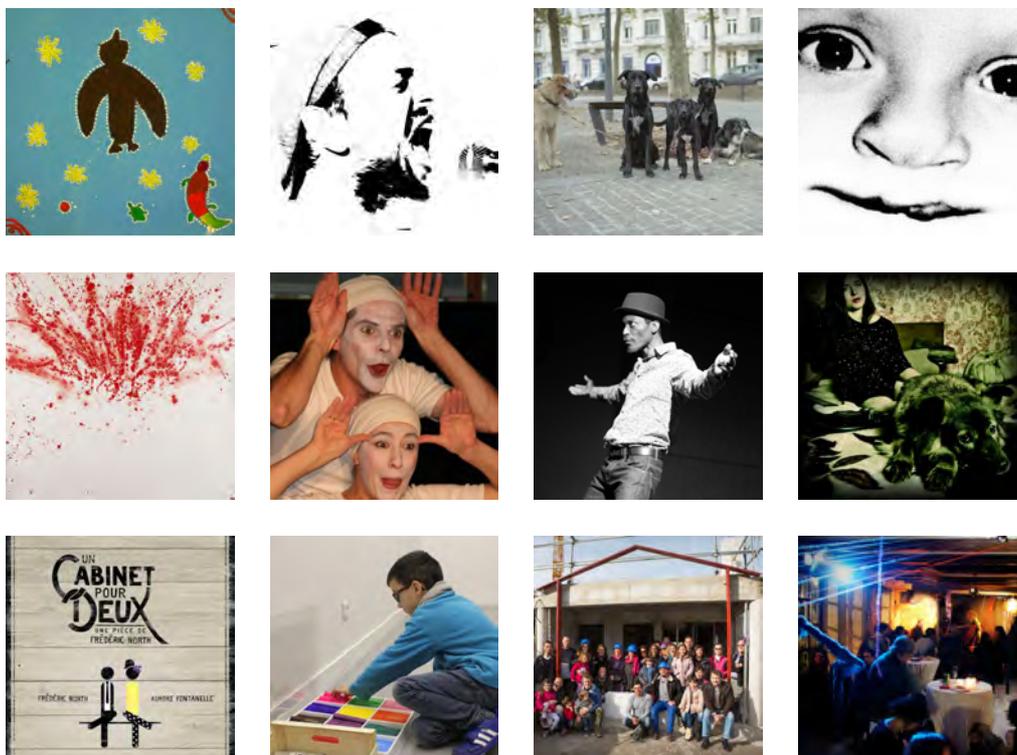




PROJET ASSOCIATIF

MCL 2025



Version 1.2
Juin 2017

SOMMAIRE

1/ ASPECTS HISTORIQUES	1
1.1/ HISTOIRE DE LA MCL.....	1
1.2/ LE PROJET DES MJC.....	2
2/ LA MCL METZ : SON PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT LOCAL	3
2.1/ PHILOSOPHIE D'ACTION : DES VALEURS D'ÉDUCATION POPULAIRE.....	3
2.2/ NOS ACTIVITÉS.....	4
2.3/ LA MCL LABÉLISÉE « SCÈNE CULTURELLE DE PROXIMITÉ ».....	5
2.4/ UN DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT.....	6
2.5/ TERRITOIRE D'INTERVENTION / ZONE D'INFLUENCE.....	7
3/ NOS MOYENS	10
3.1/ MOYENS HUMAINS.....	10
3.2/ MOYENS MATÉRIELS.....	11
3.3/ MOYENS FINANCIERS.....	11
4/ NOS OBJECTIFS	14
4.1/ NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	14
4.2/ NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE / NOS THÉMATIQUES D'INTERVENTIONS.....	14
4.2.1/ Préambule.....	14
4.2.2/ Nos thèmes d'interventions.....	15
5/ OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DE DÉVELOPPEMENT	19
5.1/ OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DE DEVELOPPEMENT A L'EXTERNE.....	19
Préambule.....	19
5.1.1/ L'enfance, le rapport à l'école.....	20
5.1.2/ La jeunesse, la socialisation.....	20
5.1.3/ Les pratiques artistiques et techniques amateur.....	20
5.1.4/ L'expression citoyenne et les cultures alternatives.....	20
5.1.5/ Le lien - la cohésion sociale.....	21
5.1.6/ La transversalité numérique.....	21
5.2/ OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DE DEVELOPPEMENT A L'INTERNE.....	21
5.2.1/ Financier.....	21
5.2.2/ Matériel et numérique.....	21
5.2.3/ Ressources humaines.....	22
5.2.4/ Mobilisations des administrateurs et adhérents.....	22

1/ ASPECTS HISTORIQUES

1.1/ HISTOIRE DE LA MCL

La Maison des Jeunes et de la Culture de Metz est née le 30 juin 1947, son siège étant alors fixé Place Coislin. Cette maison est donc l'une des premières créées dans l'histoire de la fédération des MJC. Elle a été déclarée au registre des associations en date du 8 octobre 1947. En 1958, son siège est transféré provisoirement Rue d'Estrées avant d'être définitivement fixé, début 1968, au 36 rue Saint Marcel.

Il s'agit d'une association loi 1908 agréée d'éducation populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1959. Les statuts ont été modifiés en 1981. La MJC change de nom pour se dénommer Maison de la Culture. Suite à ce changement de nom, la dénomination de l'association n'a jamais été définitivement identifiée par la population. Plusieurs noms courent encore : MJC St Marcel – Maison de la Culture - Maison de la Culture et des Loisirs – MCL – MCL De Metz – MCL St Marcel – MJC Metz-Centre – etc.

Afin de clarifier cette situation, l'association a décidé lors de la réécriture de son projet global en 2003 d'adopter le nom de : Maison de la Culture & des Loisirs afin de revendiquer son appartenance aux MJC et de respecter son histoire en lien avec les pratiques artistiques.

Pour le reste, les statuts sont inchangés, les buts poursuivis par l'association étant ceux de toute MJC : *« Offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. A cet effet, elle peut mettre à disposition de la population, dans le cadre d'installations diverses {...}, avec le concours d'éducateurs permanents ou non des activités créatives et éducatives variées : physiques, pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, économiques, civiques, sociales, etc.... La MCL est laïque, ouverte à tous et s'interdit toute attache avec un parti ou une confession »*¹.

Sa particularité se caractérise par la diversité des activités artistiques qu'elle propose et par une approche pédagogique novatrice. En effet, la richesse d'un projet artistique se forge par la « rencontre » : rencontres de champs artistiques différents - arts plastiques et musique, théâtre et danse... -, rencontres individuelles - échanges professionnels / amateurs, diversité des milieux sociaux, rencontres inter-générationnelles... -. Le projet pédagogique de la MCL consiste par conséquent à diversifier l'offre en permanence et à offrir aux adhérents des passerelles dans diverses directions : passerelles inter-activités, rencontres avec des créateurs en résidence, participation à des manifestations inter-générationnelles, passerelle entre la position d'élève, la posture créative et la rencontre avec le public.

La MCL s'est développée au cours de ces années autour des pratiques artistiques et de l'action culturelle : calligraphie, dessin, sculpture, art japonais, photo, musique, théâtre... La galerie d'art contemporain, créée en 1969, a accueilli des œuvres d'artistes de grand renom et a fait de la MCL un haut lieu culturel de la Ville de Metz.

En 1997, la MCL traverse une crise financière grave et sans précédent à la suite d'une gestion désastreuse depuis 1994. Sans l'implication d'un groupe de bénévoles et de la Fédération Française des MJC, la MCL aurait à l'époque mis la clé sous la porte. La création d'un nouveau projet associatif en 2003 a donné de nouvelles orientations à la structure et lui a permis de poursuivre son projet jusqu'à aujourd'hui, sans pour autant la sortir d'une situation financière délicate.

¹ Cf. annexes - Extrait art 2, 3, 4 et 5 des statuts

La MCL a opéré un repositionnement de son projet global en 2003 autour du concept de « médiation artistique et culturelle » afin de retrouver à la fois un équilibre financier pérenne mais aussi et surtout pour retrouver une identité correspondant à l'histoire de la MCL, à ses statuts de MJC et à l'évolution du contexte socioculturel messin. Ce projet, qui reste aujourd'hui encore notre colonne vertébrale, nous a permis de rajeunir nettement nos publics, d'augmenter notre nombre d'adhérents de près de 40% et nos publics touchés de plus de 100%, de développer de nombreux partenariats, de retrouver une dynamique autour de notre « cœur de métier » qu'est l'éducation populaire. La MCL est soutenue par la Ville de Metz, le Conseil départemental de la Moselle, la CAF, la région Grand-Est et l'État.

1.2/ LE PROJET DES MJC

La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, issue de la République des jeunes, fondée en 1948 dans l'affirmation d'une démocratie républicaine retrouvée.

Les MJC et associations adhérentes, sont un élément essentiel de la vie sociale, culturelle et économique d'un territoire de vie : pays, région, agglomération, ville, communauté de commune, commune, village, quartier. Elles s'attachent à promouvoir un projet et des démarches d'éducation populaire qui visent à permettre à toutes et tous, jeunes ou adultes, de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante.

Elles ont pour ambition, par leur projet d'éducation populaire, de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour plus de justice et de progrès, de faire vivre la démocratie. Pour dessiner la société de demain, elles développent des espaces de mixité sociale, d'expérimentation, et de citoyenneté, propres à faire vivre les valeurs de la République.

- ✓ Elles sont laïques, c'est-à-dire, qu'elles ne se réfèrent à aucune religion.
- ✓ Elles s'interdisent toute attache à un parti politique.
- ✓ Elles encouragent le dialogue, le débat dans le respect des convictions personnelles.
- ✓ Elles agissent pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes.
- ✓ Elles prennent appui sur l'engagement associatif et l'intervention citoyenne au service d'un développement humain respectueux de l'environnement et attentif aux besoins des générations futures.

Elles mettent en œuvre les principes de co-gestion du projet associatif entre les professionnels, les salariés et les adhérents, avec les collectivités et pouvoirs publics dans la co-construction des politiques publiques.

Enfin, elles affirment leur attachement à faire fédération et à développer un travail en réseau entre elles, et avec toute autre acteur partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts.

La FFMJC, les FRMJC, et les MJC réunissent et mettent en mouvement des citoyens. Elles développent des expériences innovantes sur tout le territoire.¹

La FFMJC affirme la nécessité d'inscrire les relations entre les pouvoirs publics, les associations et leurs fédérations dans un conventionnement pluriannuel, reconnaissant, leur projet, leurs actions et la vie associative.

La FFMJC est attentive aux évolutions dans les territoires. Elle affirme la nécessité, qu'à tous les niveaux de la République, une politique ambitieuse de jeunesse et d'éducation populaire soit développée, et que les acteurs de l'économie sociale et solidaire soient reconnus.

¹ Extrait du préambule des statuts de la FFMJC

2/ LA MCL METZ : SON PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT LOCAL

2.1/ PHILOSOPHIE D'ACTION : DES VALEURS D'ÉDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire est un courant d'idée qui agit pour la démocratisation de l'accès aux savoirs, et la diffusion de la connaissance au plus grand nombre, à tous les âges de la vie. Elle a comme objectif de former des citoyens actifs et responsables. L'éducation populaire associe une dimension humaniste de développement de la personne, selon son parcours de vie et son environnement, et une dimension politique d'émancipation et de transformation sociale.¹

La MCL revendique son action particulièrement dans le champ de la médiation artistique. Il existe certes d'autres organismes agissant dans le sens de la médiation artistique mais aucun dont le projet ne soit transversal tant du point de vue :

- pédagogique : formation, expérimentation, création, diffusion ;
- des publics : priorité aux publics éloignés des pratiques culturelles, rencontre professionnels / amateurs, mixités sociales, liens intergénérationnels ;
- de la citoyenneté : construction du sens collectif, responsabilité associative.

Il existe par ailleurs d'autres associations d'éducation populaire à Metz avec lesquelles nous travaillons couramment en partenariat et vis à vis desquelles nous nous positionnons comme un lieu de ressources dans le domaine de la médiation artistique, de la pédagogie et plus largement des pratiques artistiques amateur.

L'objectif du repositionnement de la MCL en 2003 était de retrouver une identité correspondant à son histoire, à ses statuts et aux valeurs des MJC. En effet, les MJC, les FRMJC et la FFMJC entendent :

- permettre à chacun d'être acteur de sa vie ;
- mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables ;
- animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales ;
- contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social ;
- encourager les expressions et les pratiques culturelles sportives et éducatives pour tous ;
- la FFMJC, les FRMJC, et les MJC réunissent et mettent en mouvement des citoyens. Elles développent des expériences innovantes sur tout le territoire.

¹ Extrait du manifeste des MJC « Pour dessiner ensemble la société de demain

Les actions menées par la MCL depuis la mise en place du projet en 2003 sont basées sur ces principes et ces valeurs.

Elle entend continuer à mener l'ensemble de ses projets dans cette optique et en particulier dans le cadre des thématiques suivantes :

- ✓ L'enfance et le rapport à l'école
- ✓ Les pratiques artistiques culturelles amateurs et semi-professionnelles
- ✓ Le lien / la cohésion sociale
- ✓ Lieu d'expressions libres et de cultures alternatives
- ✓ Lieu de citoyenneté et de débat public
- ✓ Lieu de réflexion sur la transversalité du numérique et des nouvelles technologies
- ✓ La jeunesse

2.2/ NOS ACTIVITÉS

La MCL inscrit son champ d'intervention dans le domaine des pratiques artistiques amateurs, et des pratiques des langues et des loisirs créatifs et techniques en direction de tous (enfants, jeunes, adultes). Notre particularité se caractérise par la diversité des activités artistiques et techniques que nous proposons et par une approche pédagogique novatrice. En effet, nous considérons que la richesse d'un projet artistique se forge par la rencontre : rencontre de champs artistiques différents (arts plastiques et musique, théâtre et danse...) à travers des rencontres individuelles (échanges professionnels / amateurs, diversité des milieux sociaux, rencontres inter-générationnelles...).

Notre projet pédagogique consiste par conséquent à diversifier notre offre en permanence et à offrir à nos adhérents des passerelles dans diverses directions : passerelles inter-activités, rencontre avec des créateurs en résidence, participation à des manifestations inter-générationnelles, passerelle entre la position d'élève, la posture créative et la rencontre avec le public.

La MCL comprend aujourd'hui 4 secteurs d'action clairement identifiés :

- Le secteur « Galerie d'art et formation aux arts visuels ». Ce secteur inclut le cinéma et les arts numériques.
- Le secteur « Relais et pratiques amateur des arts du spectacle » (musiques actuelles, arts du théâtre, danses et expression du corps)
- Le secteur « Pratiques des langues et loisirs créatifs et techniques »
- Le secteur « Enfance et jeunesse »(secteur transversal)

Le secteur « Enfance et jeunesse » est particulièrement appelé à se développer depuis que nous intervenons en tant que prestataire de service dans le cadre des animations périscolaires du soir à l'école des Isles et à l'école du Fort-Moselle.

- Lors des prochaines années, nous prévoyons la création d'un secteur « citoyenneté et débat public ».

2.3/ LA MCL LABELISÉE « SCÈNE CULTURELLE DE PROXIMITÉ »

La MCL Metz est labellisée « scène culturelle de proximité » depuis octobre 2016. Ce label, porté par la Fédération Française des MJC, met en valeur les MJC qui participent activement, par le biais de leur projet, à la démocratisation de la culture et à la démocratie culturelle (diversité et émergence). Le mot « scène » est à penser comme un espace de pratiques et de présentations artistiques, dans et hors les murs des MJC. C'est un espace de création, de recherche, d'expérimentation mais aussi un lieu de vie, de partage et de découverte qui incite aux débats et aux confrontations d'idées.

La scène culturelle de proximité prend tout son sens sur tous les territoires, urbain, rural, dans les quartiers périphériques ou dans les centres villes.

Une « scène culturelle de proximité » accueille, présente, associe, expérimente et croise toutes les pratiques artistiques contemporaines : art visuel, art vidéo, art numérique et scientifique, spectacle vivant, danse, musique, ... Elle permet la rencontre et l'appropriation des œuvres en multipliant les expériences esthétiques. Elle rend accessibles les œuvres présentées en proposant une médiation culturelle appropriée au public.

La « scène culturelle de proximité » offre la possibilité de participer à la vie culturelle par des pratiques d'expression et d'éducation non formelle. Elle permet un processus d'appropriation du sens, d'accès aux savoirs et aux partages des connaissances. Elle cultive la curiosité. Elle donne les outils pour exercer un regard critique, former le goût, apprendre à voir et à entendre. Sa programmation est une alternative à la culture de masse proposée par la société de consommation. Elle encourage l'imaginaire et ouvre une voie pour l'utopie.

La « scène culturelle de proximité » combat les inégalités culturelles liées aux inégalités socio-économiques. Elle aide à choisir une autre issue que celle dictée par l'assignation sociale, la norme, l'origine, les injonctions de la société de consommation. Elle développe les potentiels de chacun en donnant les outils nécessaires à la construction du libre-arbitre. Elle donne les moyens de l'épanouissement personnel et de l'émancipation citoyenne.

Elle va au-devant des populations pour susciter des dynamiques, et permet de dépasser les représentations habituelles de la place de chacun.

La « scène culturelle de proximité » met en place les conditions d'interaction entre les citoyens, les artistes et les œuvres en multipliant les démarches inédites de rencontre. Elle favorise les actions de co-création et les processus de création collective en sollicitant fortement la participation de chacun. C'est un lieu de convivialité et de plaisirs qui réinvente les rapports sociaux.

Elle est un lieu ressource pour la culture et associe à la démarche les acteurs sociaux et culturels. Elle constitue un carrefour qui stimule les rencontres et les projets collectifs.

Une « scène culturelle de proximité » permet de partager le point de vue d'un artiste sur la société d'aujourd'hui et d'enrichir notre vision du monde. Son travail donne un reflet de nous-mêmes, de nos vies et de la société actuelle. Avec créativité, les artistes nous proposent des possibles pour construire un nouveau modèle de société. La scène culturelle de proximité est un espace "laboratoire" qui met en synergie l'imagination, l'utopie, l'espoir, l'invention, les envies, les idées, ... pour construire, ensemble, la société de demain.

Enfin, une « scène culturelle de proximité » est le reflet d'une démarche d'exigence. Elle construit son projet avec des artistes et des professionnels. Elle multiplie les collaborations avec les acteurs culturels du territoire. Son projet rayonne au-delà des murs de la MJC. Pour garantir ce niveau d'exigence, elle se dote d'outils critiques pour évaluer sa programmation et son projet.

2.4/ UN DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Un DLA a été mis en œuvre en 2015 afin d'aider à la réécriture du projet global de la MCL pour les 10 années à venir (2015-2025) et pour faire suite harmonieuse avec le projet développé depuis 2003.

Au cours de ce DLA, un diagnostic territorial par entretiens a été mis en œuvre. L'analyse des entretiens menés auprès de nombreux acteurs locaux laisse apparaître plusieurs points :

Une image positive

La MCL possède une image positive, de maison authentique, non dirigée par les institutions. Son aspect est jeune, en mouvement. Ceci étant, la MCL doit évoluer en améliorant sa communication et en optimisant ses ressources internes en direction de ses différents partenaires.

Évolution du territoire

Il ressort de ces entretiens qu'il faut s'attacher, en premier lieu, à l'agglomération messine dont de nombreux quartiers sont en pleine mutation et définir clairement le périmètre et le territoire d'intervention de notre association.

Mobilisation de la population

Le renforcement du secteur enfance-jeunesse avec la création en particulier du secteur périscolaire permet à la MCL de développer naturellement sa place de maison de quartier et de scène culturelle de proximité. Par ailleurs, de nombreuses familles par l'intermédiaire de ce secteur découvrent la MCL et sont ainsi autant d'utilisateurs ou d'adhérents potentiels.

Par ailleurs, le fait d'augmenter notre impact auprès d'un public jeune est de nature à pérenniser notre statut associatif dans le temps : les enfants concernés étant appelés pour certains à terme à prendre des responsabilités, voire à s'engager au sein de notre association.

La MCL, lieu de ressources...

Elle est un lieu de ressources pour des collectifs d'artistes, un lieu de respiration démocratique, de cohérence culturelle à travers sa scène culturelle de proximité. Elle est aussi un lieu de réunion, de rencontres offert à tout acteur intéressé par les cultures alternatives et par l'expression citoyenne.

Ce DLA a permis de démontrer que :

- les missions actuelles de la MCL correspondent à ses statuts et aux valeurs des MJC ;
- l'image de la MCL, au regard de ses partenaires fédéraux et institutionnels, est positive ;
- la multiplicité de ses secteurs implique que les activités doivent être mieux communiquées auprès du public et doivent se dérouler dans des locaux plus adaptés et modernisés ; l'accès au numérique étant une priorité.
- La MCL est un lieu de ressources dans le domaine des pratiques artistiques, de la pédagogie, de l'expression citoyenne et des cultures alternatives.

2.5/ TERRITOIRE D'INTERVENTION / ZONE D'INFLUENCE

Le comité de pilotage définit la zone d'intervention de la MCL comme se situant sur la ville de Metz et plus particulièrement au sein du quartier des Isles ; comprenant les Isles, le Saulcy, Fort-Moselle et le Pontiffroy.

Le quartier des Isles : de nombreux partenaires potentiels

Il est à noter que ce quartier accueille de nombreuses institutions publiques : l'université de Lorraine, la bibliothèque-médiathèque du Pontiffroy, le lycée Fabert, les écoles des Isles et de Fort-Moselle et l'hôpital Belle-Isles. Le lycée Anne de Méjanès, institution privée, est également implanté dans le quartier.

Le quartier est riche en initiatives associatives : l'association « Du Côté de Chez Nelson », association du quartier des Isles, existe depuis 3 ans et fait vivre le quartier en organisant la fête de Nelson tous les ans.

Le quartier du Fort-Moselle accueille la MJC Ste Barbe dont les activités se limitent à la mise à disposition d'un lieu de répétition pour musiciens, l'association « Sainte Barbe / Fort Moselle » dont l'objectif est d'animer son quartier, ainsi que l'association « Bouge ton Isles » qui souhaite elle aussi animer ce quartier avec des projets et des activités renouvelés.

Enfin, le quartier du Pontiffroy dispose de « l'association du Pontiffroy » dont l'objectif est d'animer le club sénior.

L'arrivée du « Centre Pompidou Metz », la construction d'un nouveau Centre des Congrès à deux pas de la gare, l'émergence d'un nouveau centre-ville décliné autour du nouveau quartier « Muse » et enfin le départ de nombreux régiments de l'armée, font de Metz une ville en pleine mutation. La transformation des quartiers s'opère mais n'est pas encore terminée. Plus précisément dans le quartier des Isles, où se situe la MCL, c'est un vaste projet immobilier qui voit le jour avec l'arrivée de 400 familles d'ici 2017. Cette venue d'éventuels nouveaux adhérents laisse entrevoir des perspectives de développement notables.

La MCL entend trouver des pistes afin de permettre l'émergence de partenariats nouveaux avec ces différentes institutions.

Metz, une population qui diminue

La population totale de Metz était en 2012 de 119 551 alors qu'elle était de 123 704 en 1999. Entre le recensement de 1999 et celui de 2012, Metz a perdu près de 4000 habitants (- 1.8 % de population). Le secteur des Isles, dans lequel se situe la MCL est un quartier calme du centre-Ville de Metz. Les 6630 habitants sont en majorité des jeunes, locataires de leur logement (75 %) et ont des très petits revenus (15 000 euros par an et par ménage). Le quartier est plutôt calme : 0,2 restaurants, cafés et bars tous les 100 mètres, et il y a peu de commerçants : 0,5 tous les 100 mètres.

La MCL se situe en centre-ville, juste à la périphérie de l'hyper-centre, un peu cachée dans une rue peu passante. Un nouveau quartier est en train de naître en plein milieu du quartier des Isles, ce qui induit forcément un nouveau contexte. Désaffectée en juin 2010, l'ancienne manufacture de tabac fait aujourd'hui l'objet d'un projet immobilier privatif et locatif. Le projet nommé « La Manufacture - Les Rives » prévoit de construire 100 logements du studio au cinq pièces. En raison de cette modification importante de la population du quartier, et sachant qu'une partie de ces logements est destinée à la mixité sociale, il devient nécessaire de se poser la question de la mise en place de tarifs fondés sur le quotient familial mais aussi plus directement celle d'adapter nos activités aux nouveaux arrivants. Environ la moitié des adhérents de la MCL proviennent de la Ville de Metz dont 10 % seulement, directement du quartier des Isles.

Familles et ménages : poursuite des mutations

Parmi les ménages, le nombre et la part des ménages composés d'une personne seule augmente. A Metz, les ménages composés d'une personne seule représentent 45.6 % des ménages messins en 2010 (40.5 % en 1999). A l'échelle des familles, Metz est passé de 17.6 % de familles monoparentales en 1999 à 19.1 % en 2010. Ces chiffres nous aident à comprendre dans quelle mesure la composition des familles a changé. Le nombre de cotisations payées séparément par chaque parent est aussi en augmentation. Représentant seulement quelques cas il y a cinq ans, cette pratique est de plus en plus courante.

Mouvements de population : Une modification des équilibres démographiques

Toutes les classes d'âge ne sont pas touchées de la même manière par la baisse de la population. Si la part des plus jeunes diminue - solde naturel, départ des jeunes -, l'évolution est positive pour les 45 ans et plus. Cela est notamment lié au vieillissement qui, bien que plus marqué, est encore moins fort à Metz que sur d'autres territoires. L'indice de vieillissement qui comptabilise le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans est de 63 % en 2010 alors qu'il était de 52.3 % en 1999.

Une population mobile

En 2008, 74.8 % de la population de 5 ans ou plus était déjà messine 5 ans auparavant. Un quart de la population se renouvelle sur 5 ans. La population s'installant à Metz vient en majeure partie du département de la Moselle. La population messine est également mobile au quotidien puisque seul un messin sur 5 n'a pas besoin d'un moyen de transport motorisé pour ses déplacements domicile / travail. Avec le départ des régiments de l'armée, le regroupement des régions, ce sont beaucoup de fonctionnaires de l'état qui sont sur le départ. Ils représentaient aussi une bonne part de nos adhérents. Avec tous ces mouvements, et même si il faut prendre en compte plus de départs que d'arrivées, la MCL doit s'attendre à quelques incertitudes ces prochaines années sur l'évolution du nombre de ses adhérents.

Évolution des inégalités

Le rapport entre le revenu des plus riches et des plus pauvres¹ est passé de 7.4 % début 2000 à 9.6 % en 2011. Trois ensembles peuvent être définis :

- Les territoires où les inégalités sont fortes et où le revenu médian est relativement faible : Gambetta, Metz-Nord, Pré-Genie, Hanau, Baral, Frécot et Borny, qui sont des quartiers habités par les classes moyennes et populaires ;
- Les territoires aux inégalités relativement élevées où le revenu médian est lui-même élevé : le Centre Ville et la Nouvelle Ville ;
- A contrario des territoires, plus résidentiels, sont plus homogènes : Magny, Grange aux Bois, Technopôle et Plantières-Queuleu.

Si la MCL Metz se situe en centre-ville, ces éléments nous apprennent qu'il faudra prendre en compte ce phénomène d'inégalités très présent. De plus, le fait que le revenu médian soit très élevé indique que notre action doit être le plus possible ouverte à tous. Ces chiffres posent aussi la question de la mise en place de tarifs sociaux adaptés au quotient familial définis par la CAF. Il sera nécessaire d'être attentif à une harmonieuse mixité des publics.

¹ rapport interdécile de l'INSEE

Des diplômés plus nombreux

En 1999, 32.9 % des personnes sorties du système scolaire de Metz n'avaient pas obtenu un premier niveau de certification, c'est le cas de moins d'1/3 en 2010 (27.1 %). 19.5 % de la population messine n'a pas de diplôme. Cette part est plus importante dans les quartiers périphériques et dans une moindre mesure à la Grange aux Bois et au Technopôle. A contrario, les quartiers du Centre Ville, Plantières-Queuleu, de la Gare et de la Nouvelle Ville ont davantage de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire avec un niveau supérieur au Bac que la Ville dans son ensemble (30.9 %).

La MCL compte seulement 8 % d'adhérents encore étudiants. Lors de la saison 2015-2016, nous avons instauré une réduction de 10% pour les demandeurs d'emplois et les étudiants qui désirent s'inscrire dans une activité de loisirs.

Inégalités persistantes pour la conciliation de la vie familiale et professionnelle

Le taux d'activité des femmes progresse. Il était de 49.9 % en 1999 et de 65.9 % en 2010, respectivement 62.5 % et 72.1 % pour les hommes. 46.9 % des parents d'enfants de moins de 3 ans sont des actifs occupés. Il est à noter que lorsqu'un seul des 2 parents travaille, il s'agit à 86.9 % du père. 3,6 fois plus touchées par le temps partiel que les hommes, les femmes le sont toutefois moins qu'en 1999 - 26.7 % des salariées en 2010 contre 31.7 % en 1999 -.

Ces données amènent la commission à penser que nos horaires sont adaptés puisque nos activités se déroulent en majorité entre 18h et 22h et permettent aux personnes salariées de pratiquer leur activité à la sortie du bureau ou avant de regagner leur domicile. L'enjeu sera de réussir un accueil ouvert avec ces horaires décalés. En effet, la MCL se doit aussi d'accueillir le public le matin, ce qui crée une amplitude d'ouverture importante lorsqu'il s'agit de mobiliser du personnel.

Qualité de vie / logement, un bien essentiel

21.7 % des ménages sont dans le parc social. Selon les données du recensement 2010, Metz compte 64347 logements locatifs. 10,4 % de ces logements sont vacants, les 57002 autres étant les résidences principales. 12354 logements sont des logements HLM selon l'Insee. La question des personnes touchant des revenus sociaux se doit d'être au cœur du projet « MCL 2025 » à travers la mise en place de tarifs adaptés au quotient familial.

Accès à la culture et aux loisirs

Le Centre Régional d'Information – Bureau Information Jeunesse (CRI-BIJ) recense 1198 associations ayant leur siège social à Metz soit près de 10 associations pour 1000 habitants. La compétition est notable car de nombreuses associations socio-culturelles et d'entreprises à but lucratif placent la MCL dans une situation concurrentielle importante. En effet, de plus en plus d'instituts privés ouvrent et proposent des activités équivalentes à ce qu'offre la MCL, à la différence qu'ils ne s'encombrent pas de valeurs éducatives et que leur politique tarifaire s'oriente plus vers la rentabilité que vers la qualité. Par exemple, un concurrent propose des cours de piano collectif – pouvant aller jusqu'à 5 personnes – quand dans un temps équivalent, la MCL propose un cours individuel. Ainsi, dans un contexte où les personnes s'intéressent plus au prix et à l'accessibilité, la diversité d'offres concurrentielles rendent difficile d'exister en tant qu'acteur inévitable de la Ville de Metz.

Accueil de la petite enfance, des besoins en hausse

Metz enregistre depuis 10 ans en moyenne 1698 naissances par an. Il y a plus d'enfants de moins de 6 ans aujourd'hui qu'en 1999. 70.5 % des enfants messins de 2 à 5 ans étaient scolarisés en 1999, 69 % en 2010, ce qui est moins important. Le taux d'activité des femmes est quant à lui croissant. La ville détient en moyenne 26,3 places dans les équipements de la petite enfance pour 100 enfants de moins de 3 ans. Différents modes d'accueil sont proposés aux parents. 676

assistants maternels sont recensés en 2012 pour 2041 places d'accueil. 46 familles messines perçoivent le Complément libre choix du Mode de Garde pour un accueil à domicile. Il peut également être collectif ou familial : Metz dispose de 1144 places en équipements d'accueil de la petite enfance.

Vers de nouveaux quartiers

Dans le quartier du Pontiffroy, nous occupons déjà la salle des Coquelicots où nous proposons des activités comme du vinyasa yoga, du hatha yoga ou encore de la danse de salon. Au sein du quartier Fort Moselle, nous sommes en charge de l'accueil périscolaire du soir. La participation à l'accueil périscolaire vise à intégrer la MCL et le projet d'éducation populaire et artistique qu'elle porte au cœur même du quartier. L'objet statutaire de la MCL est de permettre aux habitants de construire du projet collectif et de participer à la vie de la cité.

Zone d'influence

Au-delà de son territoire naturel d'intervention détaillé ci-dessus, la zone d'influence de la MCL s'élargit à la Région Grand-Est et au Quattropole en fonction des projets ou manifestations qu'elle développe ponctuellement et des publics qu'elle peut viser à ces occasions. Par exemple, l'échange transfrontalier dans le cadre d'un parcours d'artiste. Enfin, la MCL invite régulièrement des intervenants ou artistes reconnus nationalement ou internationalement dans le cadre de ses actions de diffusions culturelles. Exemple de Mrdjan Bajic (Belgrade) qui avant d'avoir exposé à la MCL a été invité à exposer lors de la Biennale de Venise en 2014.

3/ NOS MOYENS

3.1/ MOYENS HUMAINS

Le fonctionnement de la MCL est celui d'une association d'éducation populaire classique. L'assemblée générale, composée d'adhérents, élit les membres du conseil d'administration. Puis ce C.A. confie au directeur la mission de conduire le projet associatif avec l'appui des équipes professionnelles et bénévoles.

La Maison de la Culture & des Loisirs de Metz emploie 32 salariés. Ce qui équivaut actuellement à 6,97 Équivalent Temps Plein (ETP), répartis comme suit :

- 1 directeur mis à disposition par la FFMJC (CDI temps complet)
- 1 médiatrice culturelle et artistique polyvalente (CDI temps complet)
- 1 attaché de communication et d'animation culturelle polyvalent (CDI temps complet)
- 1 secrétaire d'accueil et d'administration (CDI temps partiel)
- 1 agent d'entretien (CDD Emploi d'avenir – 30h par semaine)
- 10 salariés du secteur animation enfance-jeunesse
(6 CDD CAE + 2 CDDI + 2 CDII / Entre 20h et 30h par semaine)
- 16 intervenants artistiques en CDI
- 19 intervenants artistiques réguliers en prestation externes
- 6 intervenants artistiques « stages artistiques enfants » par an
- 7 intervenants artistiques réguliers bénévoles

3.2/ MOYENS MATÉRIELS

La Maison de la Culture & des Loisirs de Metz est hébergée au 36 rue St Marcel – 57000 METZ. En ce qui concerne, le bâtiment, « malgré les efforts de rénovation consentis ces dernières années, les locaux restent trop peu fonctionnels, inadaptés à un projet nécessitant pourtant des espaces pédagogiques dédiés. Par ailleurs, les perspectives de développement sont aujourd'hui totalement bloquées par la configuration du bâtiment dont nous bénéficions et la qualité des prestations risque très vite de ne plus être à la hauteur des attentes de nos concitoyens mettant ainsi gravement en danger notre projet d'éducation populaire en détournant nos usagers vers des organismes privés qui ne s'encombrent pas de considérations éducatives. »¹

Le bâtiment n'est que très peu accessible et ne répond donc pas aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une personne en fauteuil roulant ne peut aller aux toilettes ni accéder aux étages en raison de l'absence d'un ascenseur.

Durant l'été 2016, la Ville de Metz a effectué des travaux de réhabilitation du bâtiment « B », qui comprend plusieurs salles d'activités diverses (réunions, cours, pratiques artistiques, réunions, etc...) mais aussi la salle de spectacle. Cette dernière a été insonorisée et mise aux normes anti-feux. De plus et toujours dans ce bâtiment, les salles dans les étages ont été restaurées et un dégagement de sécurité a été aménagé dans le cadre de l'ERP². En revanche, la construction d'un ascenseur n'est pas possible en raison d'un coût d'installation trop élevé lié à la configuration du bâtiment.

Par ailleurs, aucun exercice d'alerte incendie n'a été effectué à ce jour. Il faudra remédier rapidement à ce manque en lien avec les services concernés. Le registre de sécurité du bâtiment est disponible à l'accueil de la MCL Metz. Nous souffrons d'un problème de conformité des locaux dès lors qu'il s'agit d'accueil de mineurs. A ce jour, l'accueil d'enfants de moins de 6 ans n'a pas été autorisé par la PMI. C'est pourquoi, la MCL a obtenu la possibilité depuis octobre 2016 d'utiliser à cet égard les locaux de l'école des Isles (mis à disposition par la Ville de Metz) dans le cadre de ses ACM.

En ce qui concerne l'ERP en général, la mise en conformité au regard de l'application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 est de la responsabilité de la Ville de Metz. Plus précisément, en ce qui concerne les locaux mis à disposition de la MCL, conventionnée avec le service jeunesse de la ville, ceux-ci devraient également être mis en conformité afin de répondre à toutes les exigences relatives à nos activités. La Maison de la Culture & des Loisirs est déjà en contact avec les services de la Ville concernés : le service jeunesse, vie associative et éducation populaire avec qui elle a une convention d'objectifs ainsi que les différents services techniques en charge de l'entretien des bâtiments.

3.3/ MOYENS FINANCIERS

En 1997, consécutivement à trois années de mauvaise gestion où l'ancien directeur fait vivre la MCL au-dessus de ses moyens - pourtant importants à l'époque -, l'association connaît une situation économique et financière très difficile qui aurait pu la conduire au dépôt de bilan si elle n'avait pas bénéficié du soutien d'un groupe de bénévoles, de la FRMJC et de la FFMJC. La Ville de Metz a accepté de se porter garante pour engager un prêt auprès de la Caisse d'Épargne. Même si ce montage financier entre un emprunt et un moratoire a permis de sauver la structure, la capacité financière reste aujourd'hui diminuée. Il est à préciser qu'une gestion très rigoureuse de la trésorerie au quotidien nous est encore indispensable pour réussir à maintenir la structure à flots.

La fin des remboursements d'emprunts et moratoires est prévue pour décembre 2019.

¹ Extrait du rapport d'activité de la MCL - 2014-2015

² Établissement Recevant du Public

Adhérents de la MCL

Le nombre d'adhérents ne cesse de baisser depuis 2012. Ce fléchissement s'explique vraisemblablement par les travaux du Mettis¹ qui ont eu pour conséquence de rendre notre maison très difficilement accessible pendant une bonne partie de la saison 2012-2013. Ceci étant, cette troisième année consécutive de baisse est inquiétante et laisse à penser que l'effet de crise joue dans la fréquentation de nos activités de loisirs. A noter que les MJC de centre-ville enregistrent à l'heure actuelle une baisse de fréquentation couramment estimée à 20 %².

Ressources provenant des activités de l'association

En augmentation jusqu'en 2012, les recettes liées aux activités (hors activités péri et extra-scolaires) s'orientent vers une baisse dont la courbe est identique à la baisse des adhérents. En outre, la marge de manœuvre financière devient faible puisque la stabilisation, voire la baisse du pouvoir d'achat empêche une actualisation de tarifs adaptés à l'augmentation des charges. Cette variable semble importante puisque les recettes liées aux activités représentent une proportion importante de l'auto-financement et donc du budget total. Le quartier des Isles est un quartier mixte à tendance populaire. De nombreuses personnes ont peu de revenus. Sans facilités de paiement – en 3 ou 9 fois – pour la pratique de nos activités, l'accès à celles-ci serait véritablement difficile pour beaucoup.

Ressources provenant des subventions publiques

La MCL est soutenue par la Ville de Metz, le Conseil Départemental de la Moselle, la CAF, la Région Grand-Est et l'État. La répartition entre les subventions publiques et le financement de la MCL correspond à une moyenne entre 2010 et 2014 d'environ 52 % pour les financeurs publics et 48 % d'auto-financement. Cela montre une dépendance certaine vis-à-vis des subventionneurs, même si cela reste dans des limites comparables à d'autres structures équivalentes. Comme beaucoup d'autres, la MCL connaît actuellement une période d'incertitude concernant ses subventions. La Ville de Metz a déjà baissé son enveloppe culturelle de 12,5% et les futures orientations politiques et budgétaires de la nouvelle région Grand-Est et du Département ne permettent pas de se projeter à long terme.

Ressources provenant des financeurs privés

En 2015, afin de financer une prime de départ à la retraite, un nouvel emprunt de 30 000 euros a été contracté à la Caisse d'épargne par l'intermédiaire de Lorraine Active. A ce jour, la MCL ne bénéficie d'aucun mécénat car les salariés n'ont pas le temps de monter des dossiers de présentation et ce n'est malheureusement pas la spécialité des bénévoles.

INDICATEURS FINANCIERS

Indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière consiste à mesurer le rapport entre les ressources internes de l'association et les ressources externes. Les ressources internes sont les capitaux propres augmentés des amortissements et dépréciations. Les ressources externes correspondent à l'endettement global c'est-à-dire les dettes financières. Le ratio d'indépendance financière doit être inférieur à 1. La MCL se situe dans la zone de danger. Ceci implique une marge de manœuvre limitée dans le cadre d'investissements car un ratio trop faible complique les possibilités de trouver des financements externes.

1 Transport en Commun en Site Propre (TCSP), c'est à dire des bus sur des voies réservées

2 Estimation collègues MJC

Autofinancement

Lors de la construction de son budget d'investissement, l'association doit connaître sa capacité d'autofinancement afin de déterminer la part de l'investissement qu'elle pourra réaliser en autofinancement et celle nécessitant le recours à un emprunt ou à une subvention. Par définition, la capacité d'autofinancement correspond à la différence dégagée entre les encaissements et les décaissements de l'association au cours d'un exercice. La capacité d'auto-financement qui avait fortement chuté en 2010 est repassée à des sommes positives en 2011 pour redescendre en 2014 à 4603 euros, ce qui reste une somme extrêmement faible au regard de son budget.

Fonds de roulement

La durée en jours du fonds de roulement est négatif depuis notre crise historique de 1998. Si le fonds de roulement est négatif, l'association n'est pas en mesure de dégager rapidement de quoi assurer le paiement des fournisseurs ou des dettes bancaires à court terme. Ceci révèle une situation financière grave. Par conséquent, la MCL est en recherche constante de liquidités pour couvrir ses besoins à court terme ; elle fait traîner ses dettes fournisseurs, demande des crédits supplémentaires auprès de sa banque, ou désire se faire payer au plus vite. Mais ce ne sont là que des mesures transitoires, en quelque sorte un exercice de jonglage entre les différents postes du bilan à court terme...la gymnastique quotidienne impliquée par la gestion de trésorerie est chronophage et dommageable pour le reste des activités.

Masse salariale

Pour mieux maîtriser le coût de la masse salariale, on doit en maîtriser les techniques de projection afin de calculer les différents effets qu'engendre la politique de rémunération sur les exercices à venir. Ici la masse salariale de la MCL représentait 62 % du budget en 2010 puis a baissé pour arriver en 2014 à 58 %. Depuis septembre 2015, la MCL a embauché, dans le cadre de la mise en place du périscolaire, 8 nouveaux salariés, constitués majoritairement de contrats aidés par L'État, ce qui a pour conséquence de très peu modifier la masse salariale, certains salaires étant pris en charge à hauteur de 75 %.

Conclusion

Ce diagnostic financier met en évidence une fragilité de la MCL en termes de trésorerie. Dans le cadre de la réécriture du projet associatif, Il faut prendre en compte plusieurs aspects qui fragilisent la structure :

- une dette actuelle de plus de 50 000 euros auprès de la FFMJC ;
- un nouvel emprunt de 30 000 euros (Lorraine Active+Caisse d'Épargne), contracté en 2014, pour financer en grande partie une prime de départ en retraite, non provisionnée ;
- la mise en place d'un nouveau secteur périscolaire et par conséquent l'embauche de 10 nouveaux salariés (dont 6 en contrats aidés) ;
- l'incertitude concernant la future position des subventionneurs : Région Grand-Est, Conseil Départemental de la Moselle et Ville de Metz.

L'ensemble des dettes et emprunts contractés par la MCL sera intégralement remboursé en décembre 2019. La MCL bénéficiera alors d'un nouveau souffle financier qui contribuera à retrouver une assise économique sereine.

4/ NOS OBJECTIFS

4.1/ NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Démocratiser l'accès aux pratiques artistiques chez les jeunes et les enfants en particulier
- ✓ Développer l'éducation à la citoyenneté
- ✓ Développer le lien social et permettre l'épanouissement individuel
- ✓ Développer une dynamique de territoire sur la Ville de Metz ou être une maison de quartier, un espace de ressources pour les habitants
- ✓ Participer d'une compréhension du monde dans un esprit d'ouverture, de tolérance et dans le respect de nos valeurs républicaines
- ✓ Stimuler la prise de responsabilité citoyenne et l'émergence de projets collectifs
- ✓ Tendre vers la mixité sociale et promouvoir l'ouverture à l'autre
- ✓ Contribuer à l'animation du quartier des Isles
- ✓ Développer l'éducation au regard, à l'écoute, à l'approche des lieux culturels
- ✓ Développer l'éducation à la citoyenneté, le respect des œuvres, la curiosité individuelle, la créativité et le sens critique
- ✓ Encourager les apprentissages artistiques et techniques
- ✓ Créer chez l'enfant l'envie d'approfondir les pratiques artistiques
- ✓ Favoriser l'évolution, la créativité et la formation de l'équipe d'animation
- ✓ Développer le travail en réseau avec les différents intervenants du secteur en recherchant une cohérence d'action
- ✓ Contribuer aux réflexions globales sur tout projet ou évolution concernant la vie du quartier et être un lieu de proposition et d'observation
- ✓ Assurer un accueil des associations et des particuliers dans les locaux municipaux qui lui sont confiés

4.2/ NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE / NOS THÉMATIQUES D'INTERVENTIONS

4.2.1/ Préambule

La MCL inscrit son champ d'intervention dans le domaine des pratiques artistiques et techniques amateur. Notre particularité se caractérise par la diversité des activités que nous proposons et par une approche pédagogique novatrice. En effet, nous considérons que la richesse d'un projet artistique se forge par la rencontre : rencontre de champs artistiques différents (arts plastiques et musique, théâtre et danse...) à travers des rencontres individuelles (échanges professionnels / amateurs, diversité des milieux sociaux, rencontres inter-générationnelles...).

Notre projet pédagogique consiste par conséquent à diversifier notre offre en permanence et à offrir à nos adhérents des passerelles dans diverses directions : passerelles inter-activités, ren-

contre avec des créateurs en résidence, participation à des manifestations inter-générationnelles, passerelle entre la position d'élève, la posture créative et la rencontre avec le public.

Nos secteurs d'activités

Nous intervenons quotidiennement dans 4 secteurs :

- Le secteur « **Galerie d'art et formation aux arts visuels** ».
- Le secteur « **Relais et pratiques amateur des arts du spectacle** »
- Le secteur « **Pratiques des langues et loisirs créatifs et techniques** »
- Le secteur « **Enfance et jeunesse** »(secteur transversal)

Le secteur « Enfance et jeunesse » est particulièrement appelé à se développer depuis que nous intervenons (septembre 2015) en tant que prestataire de service dans le cadre des animations périscolaires du soir à l'école des Isles et à l'école Fort-Moselle / 4 saisons d'une part, et d'autre part, en tant que force de propositions dans l'animation extra-scolaire.

A travers ces quatre secteurs d'activités, il s'agit de développer les transversalités et de favoriser la naissance de nouveautés, l'imprévu, le grain de folie, aux seins d'espaces interstitiels.

4.2.2/ Nos thèmes d'interventions

L'enfance et le rapport à l'école

Ce thème a occupé une très grande part du développement de la MCL lors de ces dernières années. Après la mise en œuvres d'ateliers de sensibilisation aux arts visuels en et hors temps scolaires et de stages artistiques et animations spécifiques pendant les vacances, nous avons développé nos actions de façon à permettre la rencontre entre la formation (ateliers et stages), la création (rencontre avec les artistes, sensibilisation artistique) et la diffusion (spectacles jeunes publics, participation à « l'Écolier au Spectacle »...).

Puis, nous sommes devenus un acteur majeur du quartier en tant que prestataire du service périscolaire du soir pour les Écoles des Isles et du Fort-Moselle. Ceci nous a permis de développer nos actions extra scolaires : Accueils Collectifs de Mineurs pendant les vacances scolaires et aux cours des mercredis. Nous souhaitons aujourd'hui pérenniser nos actions périscolaire et extrascolaire (ACM) en direction du quartier des Isles et, plus largement, en direction de la Ville de Metz dans son ensemble lorsqu'il s'agit en particulier des ASAV, des stages artistiques et des animations estivales.

La jeunesse / la socialisation

Les Maisons des Jeunes et de la Culture, ouvertes à tous, sont, depuis l'origine, prioritairement des Maisons de Jeunes, même si aujourd'hui le contexte social, les aspirations et le langage ont changé. Mais répondre au désir et au plaisir d'être et d'agir ensemble, favoriser le développement des aptitudes individuelles, la formation de la personnalité et l'insertion sociale et professionnelle, soutenir la créativité, l'esprit d'initiative, la réflexion critique et constructive, l'engagement individuel et collectif, la participation citoyenne à la vie publique et la construction de l'avenir, telles sont à l'égard des jeunes les missions prioritaires des Maisons des Jeunes et de la culture.

La MCL a toujours accueilli en ses locaux des jeunes dans le cadre de ses actions de diffusions (concerts, expositions, performances artistiques, ...) ou dans le cadre de ses ateliers (arts visuels, musiques actuelles, etc...). Cet accueil a toujours été placé sous le signe de la rencontre, qu'elle soit entre les générations, entre différents milieux sociaux et quels que soient les origines et parcours des uns et des autres. Nous souhaitons poursuivre cette démarche et nous développer en redéployant à terme une part de nos ressources humaines vers la spécialisation de l'animation

« jeunesse ». En effet, l'ouverture récente d'un véritable accueil pour les enfants entraînera inmanquablement un cercle vertueux qui nous amènera naturellement à répondre aux sollicitations de ces enfants devenus à leur tour adolescents. Il ne pourra être question à ce moment là de ne répondre qu'à ceux qui auraient les moyens de se payer une activité de loisirs. Il s'agira véritablement d'accompagner les jeunes adultes du quartier, dans toute leur diversité, dans leurs projets individuels ou collectifs avec pour point de mire la socialisation et le développement de la citoyenneté par la rencontre.

Les pratiques artistiques et techniques amateur

Nous affirmons que l'art et la formation artistique sont essentiels à la construction de la personnalité. A ce titre ils occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique. Les Maisons des Jeunes et de la Culture défendent une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte l'homme et son identité dans un environnement en mutation. Est cultivé « celui qui possède le savoir et les méthodes, les modèles esthétiques et d'organisation, qui lui permettent, tout en accueillant la culture de l'autre, de comprendre sa situation dans le monde et de lui donner un sens. » En donnant prise sur les choses, la culture est ce qui permet d'affronter l'avenir.

La MCL développe sa conception de l'Homme et de la Culture en développant des pratiques artistiques et des techniques amateurs.

Par ses activités de loisirs

Dans le champ des pratiques artistiques amateurs, nous intervenons au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels selon 6 pôles d'activités qui sont :

- ✓ Les musiques actuelles
- ✓ Les arts visuels
- ✓ Les ateliers théâtres
- ✓ Les ateliers mouvements et danses
- ✓ Les langues vivantes
- ✓ Les loisirs et techniques

Des stages d'initiation et de perfectionnement dans des domaines variés viennent compléter cette offre payante qui compose la plus grande part de nos adhérents, quand bien même le total de nos usagers est beaucoup plus imposant. Nous souhaitons continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

Par la galerie d'art

La galerie d'art de la MCL est ouverte à tous et gratuite. Elle est spécialisée dans l'art contemporain et s'appuie sur la diversité des supports de l'art afin de montrer la multiplicité des formes que prend l'expression artistique aujourd'hui. Forte de son expérience d'un demi-siècle de programmation exigeante, internationale et souvent prestigieuse (Henri Matisse, Georges Mathieu, Salvador Dali, Les Guerriers de l'Éternité, Mrdjan Bajic, Philippe Pasqua, Fernand Léger, Sydou Keita, Cheri Samba, Sun Mi Kim,...), la MCL entend garder cet objectif de programmation de qualité.

Les missions de la galerie sont de plusieurs ordres :

- ✓ Faire vivre un espace culturel de proximité pour l'expression artistique
- ✓ Aider à la création et à l'émergence artistique
- ✓ Développer des démarches de médiation et de rapport aux publics
- ✓ Participer de la compréhension et de l'apprentissage de la citoyenneté par l'Art
- ✓ Œuvrer pour une nécessaire diversité des formes contemporaines présentées

Par le Relais

Le Relais, salle de spectacles d'une cinquantaine de places est, depuis plus de quinze ans, re-devenu un lieu d'expression pour les artistes amateurs ou en voie de professionnalisation. Ce lieu est important pour les artistes concernés car il permet une expression que peu d'autres canaux ne rendent possible et il répond ainsi à un besoin naturellement non satisfait par le secteur marchand ou par le secteur public, ouvrant ainsi la possibilité d'une expression artistique de terrain.

Par ailleurs, ce lieu est indispensable au public car il permet la découverte d'expressions artistiques nouvelles et il développe le lien social de proximité.

L'expression citoyenne et les cultures alternatives

Le Relais : une scène culturelle de proximité pour l'expression citoyenne et les cultures alternatives. Fort d'une quinzaine d'années de programmation de spectacles vivants, nous vérifions à chaque saison, le réel besoin pour les jeunes groupes de musique ainsi que les jeunes compagnies de théâtre de pouvoir bénéficier d'un lieu de représentation tel que le Relais.

Cette salle de spectacle permet aux artistes en devenir de jouer dans une salle de petite configuration, néanmoins équipée d'un matériel son et lumière, avec un régisseur mis à disposition et des moyens de paiement adaptés aux intermittents du spectacle.

De plus, la structure accueillante permet de diffuser ces spectacles, tout en favorisant la visibilité des artistes auprès des autres structures en région et des diffuseurs locaux.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur les moyens que nous pouvons offrir aux artistes pour aller à la rencontre du public, approfondir leurs recherches personnelles et ainsi pouvoir explorer ce qui est de l'ordre de :

- ✓ l'expérimentation
- ✓ la rencontre
- ✓ l'interaction
- ✓ la créativité
- ✓ la sensibilisation des publics

Dans un premier temps nous avons construit et défini le Relais comme un lieu de diffusion alternative dans une volonté de soutien à la création locale et aux artistes issus du territoire mosellan voire lorrain.

Dans un deuxième temps nous voulons favoriser des pratiques et des liens culturels de proximité en une construction réciproque publics/artistes. D'où les perspectives d'un projet qui entend renforcer son action de soutien à la création artistique d'une part et ses activités pédagogiques de sensibilisation des publics d'autre part.

L'expression libre et les laboratoires d'artistes

Nous abordons ce sujet dans une logique d'expérimentation vis à vis de laquelle nous revendiquons le droit à l'erreur. Nous nommons globalement ces actions pédagogiques par le terme de laboratoires d'artistes et d'expressions libres.

Les laboratoires artistiques et d'expression libre permettent d'entretenir d'autres formes de relation avec le public à travers des rencontres, des ateliers, des événements et une transversalité entre les professionnels et les amateurs. La proximité avec les publics est aussi essentielle car ces laboratoires jouent un rôle décisif en matière de développement culturel. Ce sont des passerelles pour que la culture prenne une place fondamentale dans l'émancipation de l'individu : les laboratoires sèment des graines, et ont pour effet de structurer un projet culturel et de faire réfléchir à la place de l'art et/ou de l'expression au sens large dans la vie.

Même s'il s'agit essentiellement d'un travail amateur, nous tenterons systématiquement d'obtenir un regard professionnel et technique sur ces initiatives, en nous entourant de partenariats adéquats et en restant garants d'une exigence indispensable dans le cadre d'une diffusion publique.

La cohésion sociale / la citoyenneté

La citoyenneté permet aux personnes d'être reconnues comme membre de la communauté d'un État ou d'une communauté d'État. Être citoyen donne accès à l'ensemble des droits politiques et donne des devoirs. Être citoyen implique de participer à la vie publique. La citoyenneté s'exerce de façon collective et publique. Dès l'origine, la citoyenneté est une notion fondamentale du projet des MJC. La citoyenneté suppose la capacité à analyser et comprendre le monde dans lequel on vit ; à parler et délibérer ; à décider.

Générer du lien social, c'est développer la pédagogie du vivre ensemble. En effet, la cohésion sociale repose sur le principe de solidarité entre les citoyens. Pour construire ce lien il est nécessaire de travailler sur trois axes :

- la mixité sociale dans le quartier, ce que nous souhaitons renforcer par une ouverture au plus grand nombre
- la mixité inter-générationnelle, que nous souhaitons développer dans l'immédiat par des actions concrètes en direction de la jeunesse menées bénévolement par des adultes (Midiados)
- la mixité culturelle que nous continuerons à étendre par nos ateliers de sensibilisation artistique, de pratiques, d'aide à la création locale et de diffusion de proximité.

Nos outils passent principalement par la mise en résonance des pratiques artistiques, de l'expression individuelle et collective et de la rencontre.

La transversalité numérique

Il s'agit pour la MCL de se situer en tant qu'acteur de réflexion sur la transversalité du numérique et des nouvelles technologies qui modifient les pratiques du citoyen et sa compréhension du monde.

Les enjeux sont forts pour les associations : apprivoiser, maîtriser, partager les outils numériques et permettre au citoyen de prendre le recul nécessaire face à ces nouveaux outils afin d'éviter d'en être aliéné. Un bon usage du numérique renforce l'action des associations, elles-mêmes

facteurs de cohésion sociale et de mobilisation citoyenne. Aussi parce qu'il donne à chacun le pouvoir d'agir et suscite de nouveaux comportements solidaires. Le numérique est susceptible de permettre de se faire connaître, de communiquer, et de renvoyer une image attractive : plus de visibilité, donc plus de notoriété et de crédibilité, vis-à-vis du grand public et notamment vis-à-vis des partenaires financiers publics et privés.

Au-delà des outils de communication numériques actuels que sont l'exploitation d'un site internet et une présence active sur les réseaux sociaux, il s'agit ici de développer des activités liées aux apprentissages du numérique comme des cours de codages à destination essentiellement des moins de 12 ans ; mais aussi équiper chaque salle avec des tableaux numériques et des ordinateurs dans le cadre d'activités actuelles.

Viennent ensuite les effets du numérique sur les objectifs de mobilisation, qu'il s'agisse des adhérents, des bénévoles dirigeants ou des bénévoles d'animation, ou qu'il s'agisse de l'ensemble des citoyens.

Le numérique peut faciliter et accélérer le partage des informations et la prise de décision, par une participation plus active des dirigeants. Il peut encourager la participation d'un plus grand nombre de bénévoles, voire d'adhérents, sur des sujets auparavant traités dans les seules instances décisionnaires. Il a assurément contribué à faire évoluer les associations en matière de transparence et d'organisation.

Mais il implique aussi des risques : exclure les membres « non connectés » de l'association, et décourager certains autres, devant le temps passé à la lecture des documents et devant leurs messageries. D'une manière générale, pour les utilisateurs du numérique, l'abondance de l'information, la rapidité - voire l'immédiateté - des échanges peuvent aussi limiter la réflexion, la prise de distance par rapport aux sujets, réduire les débats et la construction d'une réflexion collective.

Enfin, n'oublions pas que les outils numériques les plus couramment utilisés par les citoyens restent principalement aux mains des puissances commerciales, ce qui, pour une association d'éducation populaire et, au regard de l'importance que le numérique a pris dans nos vies, ne peut laisser indifférent. Il est important de permettre au citoyen de s'émanciper de ces facilités grâce à la promotion des outils numériques libres.

5/ OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DE DÉVELOPPEMENT

5.1/ OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DE DEVELOPPEMENT A L'EXTERNE

Préambule

La Maison de la Culture et des Loisirs, dans tous ses thèmes d'intervention, pérennisera et développera en tenant compte des évolutions des pratiques de société ses activités spécialisées en direction de tous (enfants, jeunes, adultes) dans ses 6 pôles d'activités : les musiques actuelles, les arts visuels, les ateliers théâtres, les ateliers mouvements et danses, les langues vivantes, les loisirs et techniques.

5.1.1/ L'enfance, le rapport à l'école

- ✓ Poursuivre le développement de nos ateliers de sensibilisation aux arts visuels en direction des écoles et de publics ciblés de Metz et son agglomération
- ✓ Pérenniser nos actions périscolaires et extrascolaires (ACM, stages artistiques, animations estivales) en direction de Metz et du quartier des Isles en particulier
- ✓ Permettre la rencontre entre les enfants et les artistes en utilisant les résidences courtes
- ✓ Œuvrer pour une coordination et une mutualisation des moyens à l'échelle des MJC de Metz dans le secteur des accueils périscolaires

5.1.2/ La jeunesse, la socialisation

- ✓ Créer et développer un secteur « Animation - jeunesse » en redéployant une part de nos ressources humaines bénévoles ou salariées dans cette direction
- ✓ Mise en œuvre de projets artistiques en lien avec les sections d'arts de l'Université de Lorraine
- ✓ Mise en place de temps d'accueil en pause méridienne pour les jeunes lycéens du quartier
- ✓ Accueillir autant que possible au Relais les jeunes artistes de Metz afin de leur permettre l'accès à un lieu d'expression et de diffusion.

5.1.3/ Les pratiques artistiques et techniques amateur

- ✓ Pérenniser la programmation de la Galerie d'art, poursuivre nos actions de médiations
- ✓ Aider à la création, à la diffusion et à l'émergence artistique dans le domaine des arts vivants et des arts visuels par l'intermédiaire de la programmation du Relais et ponctuellement de la Galerie d'art.
- ✓ Développer les partenariats afin de créer les passerelles nécessaires à l'émergence artistique.

5.1.4/ L'expression citoyenne et les cultures alternatives

- ✓ Développer une image du Relais comme « scène culturelle de proximité pour l'expression citoyenne et les cultures alternatives » en multipliant les expérimentations locales et en poursuivant les « Before de la MCL »
- ✓ Accueillir des résidences artistiques courtes permettant l'aide à la création en direction des artistes émergeant d'une part et l'expérimentation pédagogique en direction des enfants d'autre part (rencontres, mini-stages, master-classes...)
- ✓ Accompagner les initiatives d'expression artistiques ou citoyennes messines en permettant l'organisation de manifestations uniques et originales (Bruit blanc, La Nuit du court, Sound in progress...)
- ✓ Développer les partenariats locaux en accompagnant les projets à travers nos laboratoires d'expression libre

5.1.5/ Le lien - la cohésion sociale

- ✓ Œuvrer pour une généralisation de tarifs prenant en compte les quotients familiaux afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre d'habitants
- ✓ Développer la mixité inter-générationnelle par des actions concrètes de type « Midi-ados » impliquant des adultes et des jeunes
- ✓ Développer la mixité culturelle par nos ateliers de sensibilisation artistique, de pratiques, d'aide à la création locale et de diffusion de proximité
- ✓ Développer des partenariats avec les institutions associatives et publiques du quartier

5.1.6/ La transversalité numérique

- ✓ Mise en œuvre d'ateliers permettant de lutter contre la rupture numérique
- ✓ Mise en œuvre d'ateliers permettant une meilleure compréhension technique de l'outil numérique (exemple : cours de codage, réalisation de jeux vidéos, ateliers informatiques..)
- ✓ Œuvrer pour une réflexion citoyenne sur les enjeux et les risques d'une société connectée

5.2/ OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DE DEVELOPPEMENT A L'INTERNE

5.2.1/ Financier

- ✓ Poursuite du redressement financier entrepris en 1999 et remboursement intégral de nos dettes et emprunts d'ici à janvier 2020
- ✓ Reconstitution d'un fonds de roulement pérenne
- ✓ Solutionner notre déficit de fonctionnement chronique autrement qu'en le comblant par des subventions « projets » partiellement détournées de leur sens initial
- ✓ Favoriser les envois numériques afin d'économiser des frais de fonctionnement

5.2.2/ Matériel et numérique

- ✓ Améliorer nos espaces pédagogiques et techniques dédiés (Salle de danse, Relais...)
- ✓ Équiper ces espaces d'interfaces numériques
- ✓ Améliorer nos espaces de diffusion et d'accueil par la réfection du sol de la galerie d'art, l'embellissement du bar et son adaptation aux « Midi-ados », la création d'un lieu de rencontre convivial adhérents / personnels / bénévoles...
- ✓ Améliorer les espaces d'accueil du public au Relais en diversifiant les boissons proposées, en embellissant le bar et en l'équipant d'une sonorisation
- ✓ Raccorder le bâtiment à la fibre et l'équiper d'accès généralisés. Dans un premier temps, installer des répéteurs Wifi dès que possible.
- ✓ Agir auprès du propriétaire de nos murs afin :
 - d'obtenir une mise aux normes en matière de sécurité correspondant en tous points aux normes ERP
 - de trouver des solutions non discriminatoires permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite. Dans cette perspective, un déménagement, une rénovation globale ou l'utilisation de bâtiments annexes sont à envisager.

5.2.3/ Ressources humaines

- ✓ Pérenniser les emplois aidés, en particulier ceux du secteur enfance / périscolaire
- ✓ Déployer des ressources humaines en direction de la jeunesse en vue de la création d'un secteur jeunesse
- ✓ Tenter d'anticiper les départs en retraite par les provisions nécessaires
- ✓ Réévaluer les salaires par rapport aux missions et en adéquation avec la convention collective
- ✓ Repréciser les fonctions et rôles des personnels permanents en fonction des besoins actuels et en externalisant éventuellement certaines tâches (paies, comptabilité, ...)

5.2.4/ Mobilisations des administrateurs et adhérents

- ✓ Réunir plus souvent le bureau afin de permettre une gestion de la part des élus plus proche du quotidien
- ✓ Convertir le comité de pilotage « MCL 2025 » en « comité de suivi du projet / évaluation continue », commission mixte (salariés / bénévoles) et ouverte.
- ✓ Stabiliser la commission mixte (membres interne / externe) « galerie d'art » et la doter d'une charte d'objectifs et de fonctionnement
- ✓ Développer la commission « Relais » en vue d'un meilleur partage du projet salariés / bénévoles et d'un accueil amélioré du public
- ✓ Créer une commission « ressources humaines » chargée de la veille juridique dans le champ de l'animation
- ✓ Créer une commission « communication » chargée de l'élaboration d'un plan de communication pérenne
- ✓ Création d'une charte de l'adhérent MCL, du bénévole et/ou d'une « profession de foi » MCL

Metz, le 20 juin 2017